IGP COMTES RHODANIENS

Calendrier Commissions Organoleptiques - Campagne 2020-2021 - SIQOCERT

VINS IGP COMTES RHODANIENS Millésime/Récolte	DATE LIMITE DE DEPOT DES DECLARATIONS DE REVENDICATION	PRELEVEMENTS	DATES COMMISSIONS
M2019 et R2020	MARDI 06/10/2020	14/10/2020	16/10/2020
M2019 et R2020	MARDI 03/11/2020	10/11/2020	13/11/2020
M2019 et R2020	MARDI 02/12/2020	09/12/2020	11/12/2020
R2020	MARDI 05/01/2021	13/01/2021	15/01/2021
R2020	MARDI 02/02/2021	10/02/2021	12/02/2021
R2020	MARDI 02/03/2021	10/03/2021	12/03/2021
R2020	MARDI 07/04/2021	14/04/2021	16/04/2021
R2020	MARDI 11/05/2021	19/05/2021	21/05/2021
R2020	MARDI 08/06/2021	16/06/2021	18/06/2021

Attention: la dernière commission pour les vins du millésime 2019, est celle du 11/12/2020, la date limite de dépôt de revendication est le 02/12/2020.

Rappel: Adresser à l'ODG une copie de votre déclaration de Récolte 2020 avant le 31/12/2020, accompagnée de votre relevé parcellaire à jour, même si vous ne revendiquez pas vos vins avant le 31/12/2021.

Consulter et télécharger le cahier des charges, le plan de contrôle, les déclarations et textes en vigueur sur www.igpvins.fr, cliquer sur le département de l'Ardèche et sur "télécharger les documents officiels", aucun mot de passe ou identifiant ne sont nécessaires.

ATTENTION: Tous les vins IGP doivent être revendiqués, prélevés, analysés, présentés en commission organoleptique et conformes (un PV de conformité est délivré après la commission organoleptique) AVANT LA SORTIE DE CHAIS ET AVANT LE 31/12/N+1 (sauf si une déclaration de mise en élevage est faite au préalable). Cela signifie que 100 % DES VINS IGP SONT CONTROLES AVANT LEUR COMMERCIALISATION.

SIQOCERT - 210 boulevard Victor - Vermorel - 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - Tél.: 04 74 02 22 60 - Fax: 04 74 02 22 69 - E-mail: villefranche@siqocert.fr

Ce calendrier est réservé aux opérateurs des départements 69 et 71, pour les autres départements contacter le :04 75 93 90 13.

Email: svdp-fcca@wanadoo.fr